

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

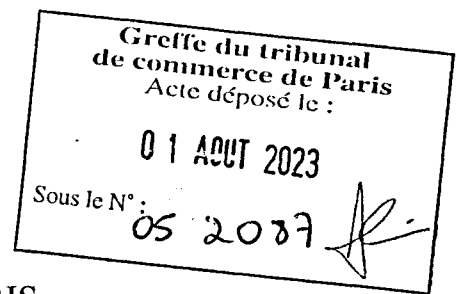
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00328 Numéro SIREN : 519 138 002 Nom ou dénomination : AB 26

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 52087



AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS
Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr
SIRET : 519 138 002 00018

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2023

SONT PRESENTS :

M. BENSOUSSAN Franck	400 parts
Mme AZOULAY Edith	199 parts
Mr AZOULAY William	200 parts
Mme BENSOUSSAN Jacqueline	1 part
Total des parts composant le capital	800 parts

Monsieur BENSOUSSAN Franck

Mme AZOULAY Edith

Monsieur AZOULAY William

Mme BENSOUSSAN Jacqueline

AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS

Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr

SIRET : 519 138 002 00018

Paris, le 7 juin 2023.

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se réunira le :

Mercredi 21 juin 2023 à 14 heures

au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,*
- *Approbation des comptes de ce rapport,*
- *Affectation du résultat,*

Conformément à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, vous trouverez sous ce pli :

- *Le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice écoulé,*
- *Le bilan, le compte de résultat et l'annexe,*
- *Le texte des résolutions proposées.*

Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée, vous avez la faculté de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être, soit votre conjoint, soit un autre associé, à condition que le nombre des associés de la Société soit supérieur à deux.

Bien sincèrement,

La Gérance



AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS
Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr
SIRET : 519 138 002 00018

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 JUIN 2023

Le 21 juin 2023 à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège de la Société, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation du gérant.

Sont présents :

M. BENSOUSSAN Franck 400 parts

Mme AZOULAY Edith 199 parts

Mr AZOULAY William 200 parts

Mme BENSOUSSAN Jacqueline 1 part

Soit 800 parts composant le capital social.

Mr WILLIAM AZOULAY préside la séance en qualité de gérant.

Le Président dépose sur le bureau :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2022,
- affectation du résultat,
- répartition du compte report à nouveau.

AW

AB

AB

AB

Le Président, donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la Société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

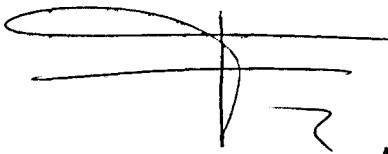
L'Assemblée Générale décide de distribuer le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 57 879 Euros entre les associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

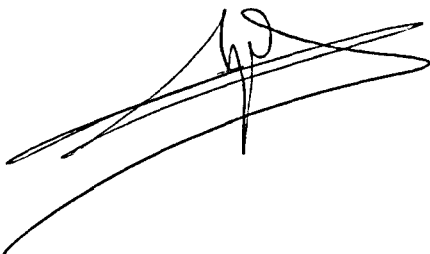
Monsieur BENSOUSSAN Franck



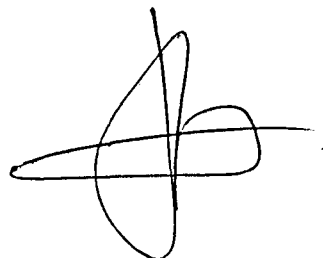
Mme AZOULAY Edith



Monsieur AZOULAY William



Mme BENSOUSSAN Jacqueline



AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS
Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr
SIRET : 519 138 002 00018

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

SUR LES CONVENTIONS VISEES

A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2023

Conformément à l'article 50 de la Loi du 24 juillet 1966, je vous rappelle qu'il convient de soumettre au contrôle des associés, toute convention intervenue entre :

- votre Société et l'un de ses gérants ou associés,
- votre Société et une autre Société, dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général, membre du directoire ou du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de votre Société.

Les conventions suivantes ont été conclues avec votre Société :

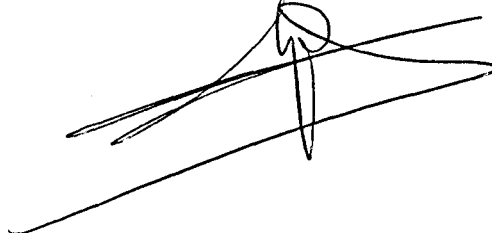
1/ Conventions conclues au cours de l'exercice

- Néant.

2/ Conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

- Néant.

La Gérance.



AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS

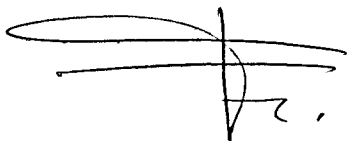
Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr

SIRET : 519 138 002 00018

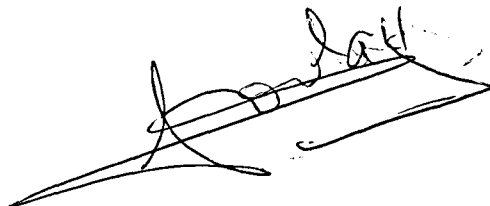
**PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 JUIN 2023**

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide de distribuer aux associés le résultat de l'exercice bénéficiaire, soit la somme de 57 879 Euros.

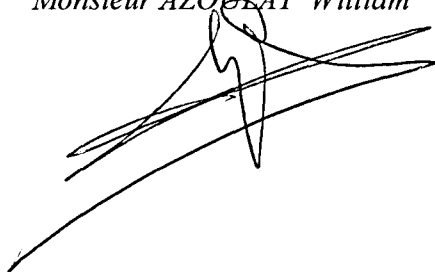
Monsieur BENSOUSSAN Franck



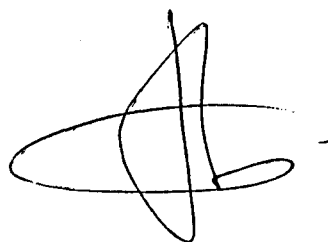
Mme AZOULAY Edith



Monsieur AZOULAY William



Mme BENSOUSSAN Jacqueline



AB 26

26 rue Baudelique – 75018 PARIS

Tél. : 01.42.23.62.76 – Mail : sarlab26@free.fr

SIRET : 519 138 002 00018

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2023.
--

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi, pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tous les documents nécessaires à la bonne information des associés ont été mis et tenus à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- les documents annexes comptables,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes de votre société ont été élaborés et présentés, conformément aux règles comptables.

AN

I

Au cours de l'exercice 2022, le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à la somme de 366 028 Euros.

Le total des diverses charges d'exploitation s'élève à 330 586 Euros.

Ces charges comprennent :

	2022
Achats de marchandises	0
Variation de stock	0
Autres achats et charges externes	100 511
Impôts et taxes	3 134
Salaires et traitements	164 164
Charges sociales	38 844
Amortissements	1 167
Provisions	0
Autres charges	22 766
TOTAL	330 586

Le résultat d'exploitation ressort à + 58 199 Euros. Après prise en compte des charges exceptionnelles pour un montant de 320 Euros, l'exercice se clôture par un résultat net comptable bénéficiaire d'un montant de 57 879 Euros.

AN

II

Le bilan 2022 totalise à son actif une somme de 176 251 Euros.

- 1/ L'actif immobilisé s'élève à 73 838 Euros.
- 2/ L'actif circulant s'élève à 102 413 Euros.
- 3/ Les comptes de régularisation s'élèvent à 0 Euros.

Les dettes de l'entreprise se sont élevées à 109 571 Euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent comme suit :

	2022
Capital	8 000
Réserve légale	800
Report à nouveau	0
Autres réserves	0
Résultat de l'exercice	57 879
TOTAL	66 679

Nous vous proposons :

- d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022, soit la somme de 57 879 Euros en distribution.

Nous vous demandons :

- de donner quitus à la gérante pour sa gestion au cours de l'exercice 2022,
- d'approuver les résolutions soumises à votre approbation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur l'activité de notre société et sur les comptes et le bilan de l'exercice 2022.

La Gérance.

